



ARLS S.I.V.O.M Corbières Méditerranée



## Les Aires de Remplissage et de Lavage Sécurisées viticoles (ARLS) des Corbières Méditerranée : quèsaco ?

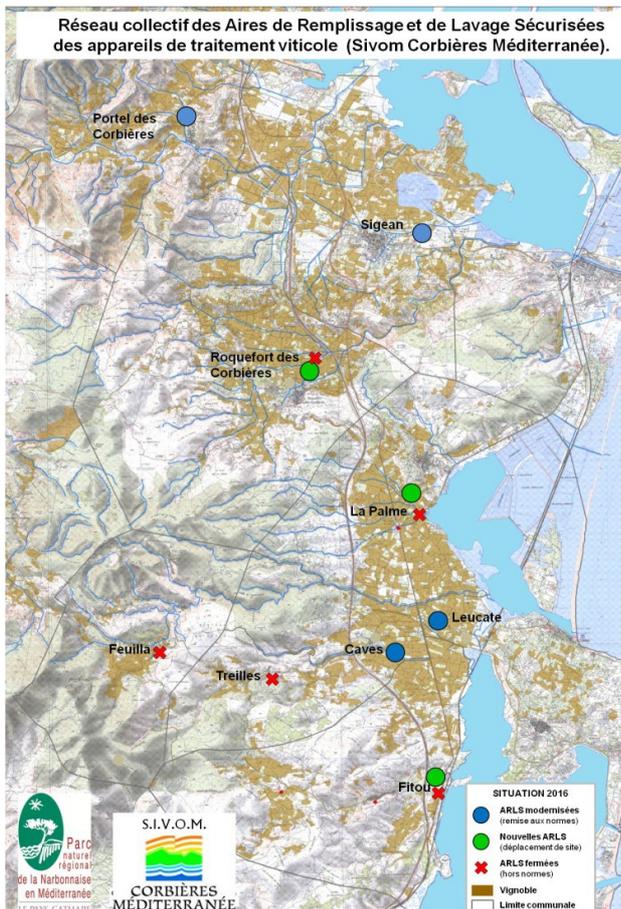
---

*En 2005, avec l'aide du programme européen Life EDEN géré par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, la Chambre d'agriculture de l'Aude et la CCI de Narbonne, les élus de la Communauté de Communes Corbières Méditerranée (CCCM) lancent et financent à titre pilote la création du premier réseau collectif d'Aires de Remplissage et de Lavage Sécurisées des appareils de traitement phytosanitaire agricole.*

Le remplissage des pulvérisateurs et la préparation des bouillies de traitement agricole sont des étapes qui peuvent présenter un risque pour l'environnement et pour le viticulteur si elles ne sont pas bien maîtrisées (risque de débordement de cuves, accident...). L'aménagement d'une aire de remplissage spécifique disposant d'une surface étanche avec un système de récupération des eaux d'écoulement ou de débordement accidentel permet donc d'éviter les pollutions et de protéger le manipulateur professionnel.

C'est ainsi que, à l'origine avec l'aide d'un programme européen Life EDEN, la Communauté de Communes Corbières en Méditerranée a engagé une expérimentation en grandeur réelle par la construction d'un réseau collectif d'aires de remplissage et de collecte des effluents des machines de traitement viticole et l'acquisition d'un système épuratoire mobile («EPUmobil »), homologué en Suisse, mais jusqu'alors inexistant en France...

Repris et géré depuis 2012 par le SIVOM Corbières Méditerranée avec l'aide technique du Parc naturel régional, ce réseau collectif des Aires de Remplissage et de Lavage Sécurisées viticoles (ARLS) compte aujourd'hui 7 aires opérationnelles, réparties sur les principales communes viticoles du SIVOM (Caves, Fitou, La Palme, Leucate, Sigean, Portel des Corbières, Roquefort des Corbières) et rassemble près de 240 professionnels agricole sur un vignoble de plus de 3000 ha...



Situation géographique des ARLS du SIVOM Corbières Méditerranée et dispositif de traitement mobile (l'Epumobil)

## Comment ça marche ?

**Différentes étapes essentielles avec un traitement de 98 à 100% d'épuration des effluents d'écoulement ou de débordement**

L'accès aux ARS est strictement **réservé aux professionnels agricoles**, sous réserve d'une demande d'inscription. Le SIVOM remet à chaque utilisateur un badge d'accès électronique, personnalisé (nominatif) et sécurisé. Le déclenchement de l'alimentation en eau et, donc l'usage de l'aire, n'est possible qu'avec ce badge personnel.

Deux badges sont remis à chaque utilisateur :

- Un **badge BLEU** qui déclenche simplement l'alimentation en eau de l'aire, à utiliser uniquement si il n'y a pas de produit de traitement sur site (« eau claire »)
- Un **badge ROUGE**, à utiliser en cas de présence de produit de traitement sur l'aire (« eau sale »), qui déclenche l'alimentation en eau et qui actionne en parallèle l'ouverture d'une électrovanne de récupération des effluents vers une cuve souterraine (en cas de risque de débordement ou de lavage des appareils de traitement)



Le **badge bleu** ne vous sert qu'à prendre de l'eau claire (aucune récupération de produits pollués).

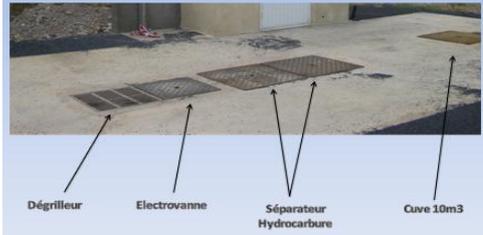


Le **badge rouge** sert au remplissage et au nettoyage du pulvérisateur (récupération dans la cuve des produits pollués).

Les effluents issus du lavage et/ou du débordement des appareils phytosanitaires sont ainsi dirigés vers une cuve souterraine de stockage de 10m3 (sous la plateforme) via un système d'électrovanne automatique asservie à l'alimentation en eau de la plateforme.

Lorsque la cuve est pleine (témoin visuel extérieur), les effluents sont pompés et traités sur place par un dispositif de traitement mobile (Epumobile), à l'origine homologué en Suisse mais depuis aussi reconnu par le Ministère français de l'écologie et du développement durable (notification de reconnaissance du 29 novembre 2012). Le rendement épuratoire de l'Epumobile est régulièrement suivi et analysé avec des résultats mesurés entre 98 et 100% d'épuration en sortie de traitement. Les effluents traités sont ensuite épandus sur des parcelles clairement déterminées.

**DESCRIPTION D'UNE PLATEFORME EN BÉTON**



**L' EPU Mobil**



Traitement des effluents collectés dans la cuve.



Lors du traitement de la cuve, la récupération d'effluent et le nettoyage ne sont pas possibles. Seul le badge bleu fonctionne.  
**Durée du traitement: 24H**

- Prétraitement de la cuve (mélange de différents produits chimiques)
- Phase de décantation
- Traitement du surnageant

1. Effluent avant traitement
2. ]
3. ] Différentes phases de décantation
4. ]
5. Effluent après épuration

A photograph showing four glass bottles containing effluent at different stages of treatment, corresponding to the numbered list above.

Enfin, chaque fin de saison, les fonds de cuves sont récupérés et transférés vers un centre de traitement agréé via des sociétés de pompage spécialisées (avec bordereaux de suivi à disposition)



## **Rencontre avec les viticulteurs**

Le SIVOM avec l'aide du Parc naturel régional organise annuellement des rencontres avec la profession agricole. Ces moments sont l'occasion d'informer et d'échanger avec les viticulteurs sur :

- le bilan de l'année écoulée sur l'ARLS,
- le rappel des règles de bon usage de l'ARLS (et de ses deux badges),
- les dispositifs connexes de récupération de sous-produits phytosanitaires (PPNU « Produits Phytosanitaires Non Utilisables », EVPP « Emballages Vides des Produits Phytopharmaceutiques »...);

Mais aussi sur :

- le rappel du fonctionnement hydrographique des bassins versants
- les risques phytosanitaires et les derniers résultats disponibles sur la qualité de l'eau et des milieux lagunaires
- les initiatives menées par les autres utilisateurs collectifs de produits traitement (collectivités, SNCF, gestionnaires de campings, jardiniers amateurs...).
- les aides MAE « Mesures agroenvironnementales », PCAE « Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles »

Avec la remise de ces badges, le SIVOM tient à jour un tableau de bord de suivi de l'utilisation des ARLS (cf tableau ci-dessous).

Quelques chiffres : en 2017 sur l'ensemble du territoire du SIVOM, nous comptons 226 utilisateurs pour plus de 3000ha de vignoble enregistré (chiffre estimatif), et nous avons collectés, traités, épurés à 98% 212m3 d'effluents phytosanitaires avec un suivi d'analyse effectué sur un site. Grâce à cette implication, ses volumes n'ont pas été rejetés dans le milieu naturel.

ARS-chiffres indicateurs:

SUIVI ARS	ANNEE	PORTEL	SIGEAN	ROQUEFORT	LAPALME	LEUCATE	CAVES	TREILLES	FEUILLA	FITOU	TOTAL
Viticulteurs utilisateurs avec badge réactif	2008	52	5	28	26	7	15	3	6	10	152
	2009	54	57	30	43	10	21	10	11	15	251
	2010	58	55	35	51	11	24	10	14	18	276
	2011	54	48	36	52	11	24	10	14	14	263
	2012	55	42	43	49	18	21	10	14	13	265
	2013	51	42	41	49	24	21		14	15	257
	2014	47	44	41	46	24	19		14	18	253
	2015	41	38	45	41	23	18		14	17	237
	2016	35	41	47	37	24	18		14	17	233
2017	39	38	37	32	27	21		14	18	226	
Volume total d'effluents traités (M3)	2008	60,0	0,0	50,0	30,0	0,0	20,0	5,0	0,0	5,0	170,0
	2009	70,0	50,0	40,0	60,0	2,0	20,0	10,0	8,0	10,0	270,0
	2010	42,5	41,5	30,5	62,0	1,0	15,0	2,0	0,0	16,0	210,5
	2011	49,0	44,0	39,0	0,0	4,0	11,0	8,0	0,0	5,0	160,0
	2012	37,0	31,0	38,0	0,0	2,0	10,0	5,0	0,0	6,0	129,0
	2013	50,0	40,0	47,0	0,0	2,0	12,0		0,0	13,0	164,0
	2014	49,0	39,0	40,0	0,0	2,0	10,0		0,0	10,0	150,0
	2015	53,0	46,0	43,0	0,0	2,0	13,0		0,0	15,0	172,0
	2016	50,0	46,0	60,0	58,0	2,0	16,0		0,0	16,0	248,0
2017	42,0	27,0	60,0	49,0	7,0	15,0		0,0	12,0	212,0	
Nombre hectares (ha) estimatif des badges (NB : chiffres déclaratifs de chaque usagers dont le siège social se situe dans la commune)	2014	333	507	694	481	196	281		38	307	2837
	2015	333	527	718	522	196	281		48	307	2932
	2016	376	527	722	602	196	281		48	307	3059

# Secteur Corbières Méditerranée : toujours à la pointe !

**2005... Amorce du réseau collectif d'aires de Remplissage et de Lavages Sécurisées Agricoles**  
**2012... Homologation nationale du traitement Epumobile (une première en France !)**  
**2015 – 2016 : Réhabilitation et modernisation de toutes les aires !**

Démarré à l'origine (2005) à titre démonstratif et expérimental, ce dispositif collectif a fait et fait toujours l'objet d'un suivi très strict de son efficacité, notamment par une surveillance précise des performances de traitement de l'Epumobile. C'est ainsi que le système mobile de traitement des effluents utilisé par le SIVOM (Epumobil) a été officiellement homologué par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, le 29 novembre 2012, après près 6 années de suivi et d'analyse !

Cependant, quasiment 10 ans après le démarrage de cette opération, un vent nouveau vient encore de souffler sur ce réseau, afin de répondre aux nouvelles normes environnementales en constante évolution.

Un important programme de réhabilitation et de modernisation vient ainsi d'être achevé par le SIVOM *Corbières Méditerranée* avec l'assistance technique du Parc naturel régional et le soutien financier de l'Agence de l'eau, de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, du Département de l'Aude et des communes membres du réseau d'aires.

Avec près de 244.000 euros investis, ce sont ainsi 3 nouvelles ARLS qui ont été intégralement déplacées et refaites à neuf dans les communes de : Fitou, La Palme, Roquefort des Corbières. Les ARLS des communes de Caves, Leucate, Portel des Corbières et Sigean ont, quant à elles, fait l'objet de travaux de modernisation, garantissant un niveau de protection maximale pour les viticulteurs et l'environnement !

## Travaux de réhabilitation et de modernisation du réseau intercommunal d'Aires de Remplissage Sécurisées viticoles pour la protection des étangs et de l'environnement

### Communes concernées :

**CAVES** (adaptation de l'aire); **FITOU** (nouvelle aire); **LA PALME** (nouvelle aire); **LEUCATE** (adaptation de l'aire); **PORTEL DES CORBIÈRES** (adaptation de l'aire); **ROQUEFORT DES CORBIÈRES** (nouvelle aire); **SIGEAN** (adaptation de l'aire)

### MAITRISE D'OUVRAGE :

SIVOM Corbières Méditerranée



### PARTENAIRE TECHNIQUE :

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée



### MAITRISE D'ŒUVRE :

S.E.L.A.R.L. Géomètres-Experts GPO



### ENTREPRISE TITULAIRE : Groupement LAVOYE – FAUCHE



**MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL :** 242 095,00 euros H.T.

### FINANCEMENTS :

 SIVOM :	60 523,75 euros (25%)
 Agence de l'Eau :	117.971,25 euros (48,7%)
 Le Grand Narbonne :	42.000,00 euros (17,3%)
 Département de l'Aude :	21.600,00 euros (9%)

Communes :  Raccordements aux réseaux « Eau - Électricité » sur les nouvelles aires



*Nouvelle ARLS refaite à neuf de Fitou , La Palme et Roquefort des Corbières*



*Réhabilitation et modernisation des ARLS de Caves, Leucate, Portel des Corbières et Sigean*